



probleme câble dangereux erdf edf dans propriété

Par **mel26**, le **28/04/2011** à **15:22**

Bonjour,

Je suis en train d'acheter une maison, je passe devant le notaire à la fin du mois de mai. Depuis 3 semaines erdf a installé sur ma future maison actuellement inhabitée un gros câble qui traverse la rue, qui ensuite est accroché dans mes arbres et passe par dessus mon portillon pour redescendre chez le voisin. cela sans l'accord du propriétaire actuel biensûr qui est loin...

je suis sensée bientôt y faire des travaux... et ces câbles sont plus que gênant car je ne pourrai rien faire tant qu'ils seront là !!! ça risque de durer!!!

que puis-je faire ? dois-je en informer le notaire ? car la maison est inhabitable... j'ai trois enfants et au dessus de ma haie passe un câble avec indiqué danger de mort !!!

c'est inadmissible ce genre de situation

que faire, merci de m'aider

Par **cert 3431**, le **01/05/2011** à **00:22**

C'est un câble de dépannage, il faut voir avec le voisin et si la situation est dangereuse (JE NE LE CROIT PAS)cable isolé
prc 4x25 alu ERDF EFFECTURA LA REPARATION ET LA DEPOSE DE CE VILAIN CABLE

EN CAS DE PANNE LE CABLE EST POSE SOUVENT DAND DES CONDITIONS PRECAIRES pour eviter l'oublie si c'est trop bien realise

Par **mel26**, le **03/05/2011** à **12:58**

ok merci

sauf que ça fait un mois que ça dure!!!